

**AVIS PUBLIC DE PROMULGATION**

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ**, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 2 avril 2024, le règlement numéro 2024-375 modifiant le règlement numéro 2023-359 sur la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité d'Upton.

Ce règlement modifie l'annexe « B, D et F » du règlement 2023-359 intitulé « *Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité d'Upton* »

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux.

**Donné à Upton, ce 3<sup>e</sup> d'avril 2024**



Lyne Rivard,  
Directrice générale et greffière-trésorière

## **Certificat de Publication**

### **AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-375**

Je soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 16h30 ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024, à chacun des endroits suivants, à savoir:

- au bureau municipal;
- sur le site internet de la Municipalité;
- dans l'édition de mai 2024 du journal municipal «Le Bavard ».

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.



Lyne Rivard,  
Directrice générale et greffière-trésorière